

LES ALGUES TUEUSES ONT-ELLES ENCORE FRAPPÉ?

LE 8 SEPTEMBRE 2016, UN JOGGEUR
EST RETROUVÉ MORT SUR UNE
PLAGE DE BRETAGNE. POUR LES
ÉCOLOGISTES, CELA NE FAIT PAS
L'OMBRE D'UN DOUTE, LES ALGUES
VERTES L'ONT TUÉ!

La scène se passe près de la petite commune de Hillion en Côtes-d'Armor. Ce jour-là, le ciel est couvert et le thermomètre indique une vingtaine de degrés. Adepte d'épreuves de longue distance, Jean-René, la cinquantaine, fait une sortie jogging avec son chien. Soudainement, le quinquagénaire chute. Le canidé

rentre seul à la maison et avertit la famille. L'entourage part alors à la recherche de Jean-René et découvre son corps inerte dans une vasière située à l'estuaire de la rivière Le Gouessant. Les pompiers sont appelés sur les lieux. On tente de réanimer le pauvre homme. En vain! Jean-René est mort. Mais mort de quoi, au juste?



Un décès cousu de fil blanc

«Il est sans doute mort d'une crise cardiaque» déclare, au lendemain de l'accident, Mickaël Cosson, actuel maire de la commune de Hillion. Selon lui, le chien se serait enlisé dans la vase. En essayant de sauver l'animal de compagnie, Jean-René se serait fait piéger à son tour. L'effort physique intense plus la fatigue de la course: son cœur n'aurait pas résisté! L'hypothèse est plausible. Elle fut d'ailleurs rapidement accréditée par le parquet de Saint-Brieuc. Mais la semaine suivante, un pompier, membre de l'équipe d'intervention sur les lieux de l'accident, se manifeste et fait état de grosses incohérences entre la version officielle et ses propres observations de terrain. Il conteste la version du rapport selon laquelle le corps était à moitié pris par les algues. «Faux!» s'insurge le pompier. Jean-René était allongé face contre terre. Seul le visage était plongé dans la vase. Le maire avait également laissé entendre que Jean-René s'était débattu dans la boue pour sauver son chien. A cela le pompier oppose que le corps ne présentait aucune trace de lutte. Sa position évoquait plutôt un homme foudroyé en plein effort. «Nous avons été surpris par la rapidité avec laquelle les autorités ont bouclé l'enquête» commente à son tour Yves-Marie Le Lay, président de l'association «Sauvegarde du Trégor». «Cela s'est fait en moins de 48 heures sans la moindre demande d'autopsie.» Avec deux compères, Corinne Gravigny et Raphaël Caussimon, Yves-Marie Le Lay décide de mener sa propre enquête sur cet étrange décès. Etrange parce que ce n'est pas la première fois que cet endroit du littoral fait parler de lui. Au cours de l'été 2011, on avait, au même endroit, retrouvé des cadavres de sangliers, trente-six au total, tous venus là pour mourir par petits groupes dans des circonstances jamais élucidées. Faut-il faire le lien avec le décès de Jean-René?

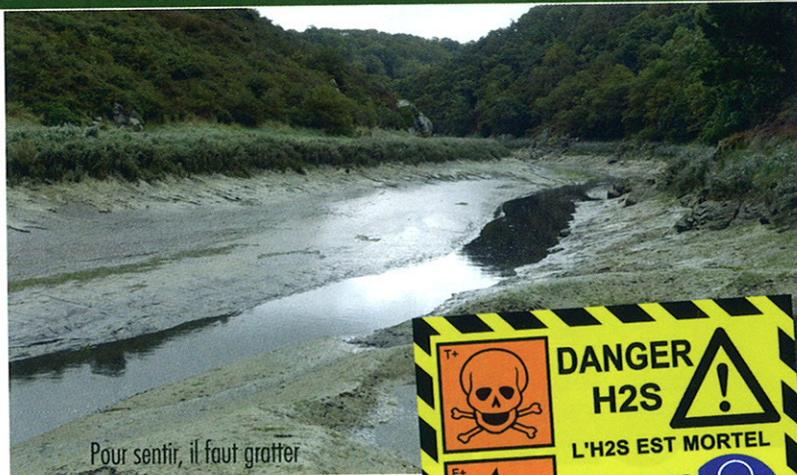


Yves-Marie Le Lay et Corinne Gravigny à la chasse au soufre

Une affaire qui pue

Deux jours plus tard, le samedi 10 septembre 2016 précisément, Yves-Marie et ses collègues se rendent sur les lieux. «A 17 heures nous arrivons sur le chemin de randonnée qui surplombe le Gouessant sur la commune de Hillion», écrivent-ils scrupuleusement sur un calepin. «Le ciel est gris. Un crachin intermittent balaye la vallée... Nous quittons le sentier au niveau du lieu-dit Pont Crémur pour nous engager sur l'herbu délimité par le ruisseau Crémur et la rivière Gouessant dans laquelle il se jette.» L'air dégage une odeur d'œuf pourri. Au loin, on aperçoit un banc d'algues vertes en bordure de rivière, côté Morieux. Ce sont elles, les responsables de cette puanteur. En pourrissant, les algues dégagent en effet de l'hydrogène sulfuré (H_2S), un gaz qui évoque l'odeur très désagréable de pet. On s'en sert d'ailleurs pour la fabrication de boules puantes vendues dans les magasins de farces et attrapes. «Les algues acheminées par les flots échoient durablement dans ces lieux protégés et calmes. Elles finissent par se décomposer dans le substrat vaseux», lit-on dans le rapport. «Elles sont alors invisibles en surface, ce qui les rend d'autant plus dangereuses.» Or, selon ces Sherlock Holmes écologistes, il y avait, le jour de l'accident, une concentration anormalement élevée d'algues pourrissantes. «Plus la température monte, plus la décomposition s'accélère. La veille du drame, il faisait 30 degrés.» Pour mesurer les taux de manière objective, ils disposent heureusement d'un détecteur de gaz. Avec prudence, ils s'avancent dans la vase de manière

à mesurer le dégagement de gaz sulfuré en profondeur. Ils placent l'appareil dans des petits trous de quelques centimètres de profondeur. Bip-bip! Celui-ci sonne frénétiquement et déclenche des signaux clignotants rouges. Surtout, il affiche des taux de 200 ppm (parties par million), puis 300 ppm et jusqu'à 380 ppm. Or on estime que le taux de H_2S dans l'air environnant ne devrait jamais excéder 100 ppm. L'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) avertit ainsi des risques de dépassement: «Une irritation des muqueuses oculaires et respiratoires se traduisant par une conjonctivite, une rhinite, une dyspnée, voire un œdème pulmonaire retardé. Ces manifestations peuvent s'accompagner de céphalées, de nausées, de sialorrhées (nb: production excessive de salive) et pertes de connaissance brèves.» En plantant l'appareil dans des trous toujours plus bas, là où la couche de vase est plus épaisse encore, les chiffres s'envolent. Sur base de leurs observations, les amoureux de la nature en déduisent que l'endroit par lequel le pauvre coureur était passé 48 heures auparavant devait afficher à ce moment-là des teneurs de gaz sulfuré dans l'air ambiant de l'ordre de 500 ppm! «A partir de ce seuil, le gaz provoque une rapide perte de connaissance suivie d'un coma parfois convulsif accompagné de troubles respiratoires (dyspnée et cyanose), d'un œdème pulmonaire, de troubles du rythme cardiaque (brady- ou tachycardie, fibrillation) et de modifications tensionnelles (hypotension le plus souvent)», explique-t-on du côté de l'INRS. >>



Pour sentir, il faut gratter

«Si l'exposition n'est pas interrompue, la mort peut survenir rapidement.» L'équipe développe alors une tout autre hypothèse que celle donnée par le maire: Jean-René s'est retrouvé piégé dans une zone insalubre en raison des énormes quantités d'algues vertes en putréfaction enfouies dans la vase. La grande concentration en gaz sulfuré l'a intoxiqué. Il a perdu connaissance! Yves-Marie Le Lay précise: «Le rapport des médecins mentionne que le coureur est tombé brutalement, le nez dans la vase. Il s'agit du fameux 'coup de plomb' typique d'une mort brutale. Certaines parties du corps étaient bleues. C'est encore le symptôme d'une intoxication à l'hydrogène sulfuré qui empêche l'acheminement de l'oxygène aux tissus.» A ses yeux, il ne fait aucun doute que Jean-René est mort d'une intoxication aux algues vertes, et non d'un arrêt cardiaque!

C'est arrivé près de Hillion

Jean-René n'est pas la première personne retrouvée morte sur une plage des Côtes-d'Armor. Fin juin 1989, un jeune joggeur de 26 ans s'était aussi laissé prendre au piège sur la baie de Saint-Michel en tentant de passer au travers d'un champ d'algues. Avait-il glissé? Avait-il eu un malaise? Aujourd'hui encore, on l'ignore. Son corps avait finalement été retrouvé sous un amas d'algues de plus d'un mètre d'épaisseur.



A l'époque, le médecin urgentiste Pierre Philippe qui exerçait à l'hôpital de Lannion (Côtes-d'Armor) avait demandé une autopsie au procureur de Guingamp. Pas de réponse. Il avait alors adressé une requête auprès du procureur de Rennes qui l'avait réorienté vers celui de Guingamp. Un vrai jeu de chaises musicales. L'affaire en était restée là. Seul le journal *Ouest-France* avait titré: «Les algues vertes ont peut-être tué.» Dix ans plus tard, rebelote! Cette fois, c'est au tour d'un certain Maurice Briffaut, ouvrier préposé au ramassage des algues vertes d'être retrouvé inconscient au volant de son tracteur. Toujours dans la même zone. A nouveau, on fait appel au Dr Philippe. Il interpelle les autorités sanitaires sur l'éventuelle dangerosité du site. En vain. Briffaut s'en sortira après un coma dont les causes ne seront toutefois jamais élucidées. Mais ce n'est pas tout. En juillet 2009, le cavalier Vincent Petit se promène à cheval sur cette plage de Saint-Michel en Côtes-d'Armor quand soudain sa monture s'écroule raide morte. Vincent Petit perd lui aussi connaissance. A son réveil, il se souvient seulement d'avoir été pris de convulsions (ndlr: tout comme Mr. Briffaut) et de s'être enfoncé dans une grande poche d'algues pourries près de la mer avant de sombrer inconscient dans une sorte de trou noir. Cette fois, après une longue lutte

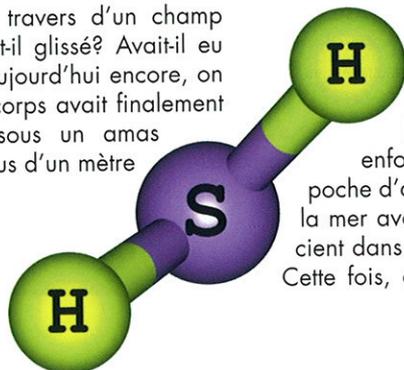
avec les autorités, on s'accorde pour procéder à l'autopsie de l'animal. Dans la foulée, le médecin urgentiste Pierre Philippe fait plusieurs requêtes auprès du procureur de Guingamp pour tenter d'établir un lien entre tous ces accidents, y compris en remontant au joggeur mort en 1989. L'analyse des tissus fait état de poumons «extrêmement congestionnés avec un afflux de sang massif compatible avec une intoxication par un gaz.» Quel gaz? L'hydrogène sulfuré, pardi! Habituellement, celui-ci est absent dans les tissus humains ou animaux ou alors seulement à l'état de traces. Dans le cas présent, il s'affiche à des concentrations extravagantes de plus d'un milligramme par kilo. «Une quasi bombe atomique dans le poumon!», précise le médecin.

La baie des cochons

Avant l'accident survenu au cavalier et à sa monture, on soupçonnait déjà les dangers induits par les algues. En 2008, deux chiens avaient en effet été retrouvés morts sur ce bout de plage de Hillion. En 2007, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) des Côtes-d'Armor avait aussi envoyé un rapport à la Préfecture la prévenant du risque mortel planant sur les plages bretonnes. Tout cela aurait dû éveiller l'attention des pouvoirs publics. Mais les élus locaux étaient réticents à s'engager sur le sujet. Pourquoi? Pour le comprendre, il faut s'intéresser au contexte breton. Car la pollution par les algues vertes touche directement le sacro-saint complexe agro-industriel. Deux facteurs favorisent en effet leur prolifération: les déjections animales et les engrais. Or ceux-ci atteignent des proportions astronomiques dans la



Les trente mille petits cochons



région. Il faut savoir qu'en Bretagne, on recense une population de neuf millions de cochons d'élevage! Les sols saturés de nitrate sont régulièrement inondés par les pluies. Tout cela finit dans les rivières qui se jettent à leur tour dans la mer où l'engrais favorise *in fine* la croissance des algues. Enfin, géographiquement, la baie de Hillion se trouve proche des plus gros bassins d'élevage. Cette configuration est connue depuis les années 80. Dans le monde politique, il semble qu'on soit également au courant du problème. Mais on préfère se taire par crainte des réactions du secteur. «Dès que l'on touche aux marais verts, on touche aux filières agro-industrielles» explique Yves-Marie Le Lay avec fatalisme. La journaliste Inès Léraud connaît elle aussi très bien le problème. Installée en Bretagne depuis quelques années, elle a mené des recherches sur les risques environnementaux que font courir ces grosses coopératives agricoles sur les Côtes-d'Armor. Lorsqu'elle décide d'orienter son enquête sur les algues, elle se heurte à un tas d'obstacles. Mission quasi-impossible! «Les réactions des habitants me stupéfiaient. Certains se disaient 'pas au courant' alors qu'ils habitaient à quelques kilomètres des plages. D'autres donnaient des explications farfelues aux morts retrouvés sur la plage: le cheval avait été étouffé dans la vase, les sangliers avaient été empoisonnés par des agriculteurs... alors que les autopsies avaient bien prouvé que ces animaux étaient décédés suite à une intoxication d' H_2S .» La journaliste sollicite un entretien avec le directeur de la préfecture de Saint-Brieuc. Il refuse! Cette omerta la surprend. «D'ordinaire, mes enquêtes portent sur les produits cancérigènes comme les pesticides. Il se passe alors des dizaines d'années avant que les maladies mortelles apparaissent, ce qui laisse toujours la place au doute. Ici, dans le dossier des algues vertes, on dispose de tous les éléments. On sait la dangerosité de l'hydrogène sulfuré. On sait que ce gaz peut tuer aussi sûrement que du cyanure. On en trouve systématiquement sur les lieux des décès. Et on continue de nier. C'est déconcertant!»

LA MARÉE ÉTAIT EN VERT

En termes marins, on parle de coefficient croissant ou décroissant. En période de décroissance, les algues se déposent sur le haut de la plage et ne sont pas reprises par la mer à la marée suivante. Elles pourrissent sur place. Evidemment, plus le coefficient de décroissance est élevé et plus elles s'amoncellent. Tous les étés, les plages bretonnes sont désormais le théâtre d'un atypique ballet de tracteurs chargés du ramassage. «Il nous est arrivé de recueillir 4000 mètres cubes à la semaine» confie l'un des ramasseurs. Tout cela a un coût énorme pour la collectivité. 750.000 euros!

L'odeur de la plage verte

Depuis 1989, on a recensé au total cinq victimes humaines des algues. Deux ont survécu (le cavalier et l'ouvrier municipal), mais trois ont succombé, dont deux coureurs (*). Est-ce un hasard si deux de ces victimes sont des sportifs? «Sûrement pas», intervient le Dr Pierre Philippe. L'activité physique augmente en effet les risques d'accidents causés par la pollution. «Pendant l'effort physique, l'hyperventilation fait que les polluants se concentrent dans l'organisme.» A cela il faut ajouter qu'en s'aventurant plus facilement hors des sentiers battus, les coureurs s'exposent à des risques accrus d'intoxication. «Je vois souvent des gens courir dans le coin», reprend le docteur Philippe. «Ils recherchent le grand air.» Comment se fait-il d'ailleurs qu'ils ne soient pas alertés par l'odeur d'œuf pourri caractéristique du H_2S ? «D'ordinaire, on la sent»



La question que tout le monde se pose

reprend le médecin. «Mais pas toujours. A forte dose, le gaz peut entraîner une anesthésie du nerf olfactif.» Comment savoir alors si l'on se trouve dans une zone à risque? Sur la baie de Hillion, l'ancienne maire Yvette Doré avait fait poser des panneaux avertissant du danger. Le maire actuel Mickael Cosson les avait fait enlever sans plus d'explications. Sans doute craignait-il qu'ils ne fassent tache sur les photos de vacances! >>>

Les chevaux ont des vapeurs!

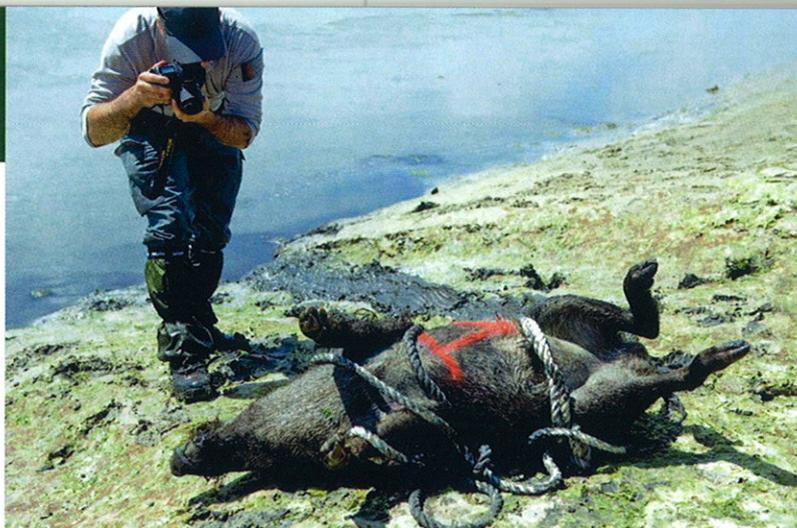


Suite à la pression des associations, notamment une plainte déposée contre le préfet des Côtes-d'Armor, un officier de police judiciaire a été mandaté par le pôle santé de Paris pour mener une enquête plus approfondie. On procéda à l'exhumation du corps de Jean-René. En décembre passé, le procureur général rendait son verdict. *«En l'état des résultats de l'autopsie et des analyses anatomopathologiques, sans possibilité d'analyse toxicologique fiable, les causes de la mort ne peuvent être clairement déterminées»*, lit-on sur le rapport. C'est tout? Non! Au détour de savantes circonvolutions langagières, on apprend encore que l'aspect des poumons est compatible avec une asphyxie œdémateuse qui aurait pu survenir en réaction à une intoxication au gaz ou à la suite d'un arrêt cardiaque. Enfin, le procureur reconnaît la présence d'émanations dépassant les 1000 ppm à certains endroits de l'estuaire. Pourtant, il persiste à ne pas incriminer les algues. *«L'éventuelle intoxication à l'hydrogène sulfuré est évoquée comme hypothèse en seule considération du milieu de découverte du corps: zones de vasières dont certaines portions dégagent, dans certaines conditions d'enlèvement, des quantités toxiques voire mortelles de ce gaz»*, écrit-il en conclusion. Jean-Yves Le Lay fulmine: *«Autant trouver un pendu avec une corde et dire qu'on n'est pas sûr que la corde y soit pour quelque chose!»* L'enquête se poursuit, mais sans l'appui de la famille, elle risque bien d'être classée sans suite. Quant aux panneaux indiquant le danger éventuel de se promener sur quelques bouts de plage, certains sont réapparus. Comme par enchantement!

■ Aurore Braconnier

(*) En 2009, un déblayeur d'algues, Thierry Morfoisse, décéda aux abords de la commune de Binic (Côtes-d'Armor). La famille lutte toujours pour faire reconnaître la responsabilité des algues dans cette mort. Pour l'heure, la justice a statué sur un simple arrêt cardiaque.

Pour en savoir plus sur le sujet, on peut écouter en podcast les enquêtes d'Inès Léraud sur France-Culture, émission *«Les pieds sur terre»* et France-Inter, émission *«L'enquête»* (2016).



LES SANGLIERS SE CACHENT POUR MOURIR

L'intoxication par les algues est un sujet tabou en Bretagne. Quand le Dr Pierre Philippe fait la demande d'autopsie du cheval mort, on essaie de l'en dissuader. La direction de l'hôpital le met en garde. *«On a reçu des appels de la DDASS et de la Préfecture, vous êtes sur la ligne rouge à ne pas franchir.»* C'est d'ailleurs le cavalier qui assume tous les frais liés à l'autopsie. Les résultats des analyses trouvent néanmoins pas mal d'écho dans les médias et de nombreux politiques y trouvent un bon prétexte pour *«écourter leurs vacances»* et s'afficher sur la plage de Saint-Michel-en-Grève. Parmi eux le premier ministre de l'époque, François Fillon. *«L'Etat prendra à sa charge le nettoyage des plages les plus touchées: celles sur lesquelles il peut y avoir un risque de santé publique.»* Dans la foulée, on annonce la mise en place d'une mission interministérielle de lutte contre la prolifération des algues vertes et la protection de la population. Comme si tout cela était nouveau! En réalité, il y a longtemps qu'on connaît le danger de ces algues. Lorsque les sangliers sont venus mourir en masse sur les plages en 2011, personne n'acceptait qu'on en parle. Au sein de la population locale, les algues creusent un fossé entre paysans, écologistes, industriels et hôteliers. Elles divisent même les coureurs! Il suffit de se rendre sur les forums pour mesurer les dissensions. *«Il y a très peu d'algues vertes à cet endroit. C'est la plainte de deux associations environnementales qui a fait s'emballer les choses»* écrit l'un. *«J'habite dans le coin et je vais très souvent à cet endroit, en randonnée ou, comme le 3 septembre dernier, pour y courir un trail (les foulées d'automne à Saint-René)»* dit l'autre. *«En baie de Saint-Brieuc, ça fait plus de quarante ans que le 'phénomène algues vertes' existe et tout le monde sait d'où vient le problème»* écrit encore un autre. *«Il reste des progrès à faire en matière d'agriculture raisonnée mais nous avons quand même beaucoup moins d'algues vertes que par le passé»* affirment les autorités. *«Même si la qualité de nos eaux n'est pas encore optimum, des efforts sont faits et nous ne fermons pas les yeux face au problème de surproduction de nitrate.»* Pour mettre fin à la polémique, François se rend de son propre chef fin octobre 2016 sur les plages de son enfance pour réaliser une boucle de 40 kilomètres en courant dans l'estuaire où a été retrouvé le corps de Jean-René. Au passage, il a pris ces quelques clichés qui montrent deux choses: 1/ Il y a effectivement beaucoup d'algues sur la plage. 2/ Ce jour-là, il est revenu sain et sauf.

